

MAIRIE d'AUSSAC VADALLE

TRAVAUX AMENAGEMENT DU BOURG

SUIVI DE TRAVAUX

COMPTE-RENDU N°2

Du : jeudi 14 avril 2022

Entités et adresses	Noms	Coordonnées			PRESENTS	EXCUSES	DIFFUSION	INVITES A LA PROCH.
		Tél	Fax	E-mail				
Mairie de AUSSAC VADALLE	M. Liot Maire	06 49 30 62 17		maire@aussac-vadalle.fr mairie@aussac-vadalle.fr	x		x	
ADA AIGRE	M. Bourut	05 16 09 56 54		sbourut@lacharente.fr	x		x	
BETG 16140 AIGRE	M. TYRE, MOE	05.45.23.75.97 06.89.73.45.53		betg16@orange.fr	x		x	
Atelier du Sablier Le Cruzeau 16 120 Châteauneuf	Mme Anaïs ESCAVI	05 45 21 85 98 06 12 84 90 78		anais.escavi@atelier-du-sablier.fr	x		x	
SDEG	M. Foucher	06 19 58 09 82		afoucher@sdeg16.fr	x		x	
ALLEZ	M. Vimpère M	06 20 75 27 57		g.vimpere@allez.fr	x		x	
EUROVIA	M. Gomez M Rousseau chef	06 14 69 50 36 06 14 69 50 30		nicolas.gomez-martin@eurovia.com	x x		x	
Les Jardins de l'Angoumois	Ryan Cordeau	05 45 65 80 10 / 07 75 10 52 51		contact@jardins-de-angoumois.com	x			

Objet de la réunion :

Réunions chantier du 14 04 2022

Remarque particulière

Le présent compte-rendu de chantier est transmis par messagerie électronique aux intervenants ci-dessus, qui ont un délai de 5 jours ouvrés pour transmettre leurs

observations au maître d'oeuvre. Faute de quoi, les mesures et décisions prises dans ledit compte-rendu sont considérées comme acceptées par les intervenants et s'imposent à eux.

1. AVANT PROPOS

La commune d'Aussac Vadalle engage les travaux d'aménagement du bourg :

2. ATTRIBUTION DES LOTS

Lot 1

EUROVIA

236 rue des Mesniers

16710 Saint Yrieix sur Charente

Direction Travaux : M. Gascuel

Conducteur de travaux : M. Gomez

Lot 2 Les Jardins de l'Angoumois

SAS JARDINS DE L'ANGOUMOIS

16310 MONTEMBOEUF

05 45 65 80 10

3. RAPPEL ADMINISTRATIF

- Marché à procédure adaptée
- Entreprise EUROVIA notifié le 09 12 2021
- Entreprise JARDINS DE L'ANGOUMOIS notifié le 09 12 2021 (à vérifier)
- OS
 - Lot 1 : OK
 - Lot 2 : en cours

4. DELAIS DES TRAVAUX

LOT 1

- Période de préparation : 01 03 2022 au 31 03 2022
- Réalisation des travaux
 - à compter du : 01 04 2022
 - Jusqu'au : 31 10 2022

⇒ L'entreprise a donné un planning (pièce annexe)

LOT 2

- A programmer

5. RESEAUX EXISTANTS

DICT fait.

Marquage piquetage : fait et à maintenir tout le long du chantier

6. COORDINATION SPS :

Sans objet

7. INSTALLATION DE CHANTIER

- Base de vie : cour privé (nom : ???)

8. CONTRAINTE DE CHANTIER

Les entreprises titulaires du marché devront tenir compte des contraintes suivantes :

- Commerçants :
- Riverains nombreux : liaison domicile travail matin et soir
- Respect des recommandations du CCTP contre toute forme de pollution
- Respect de la sécurité des usagers et riverains
- Chantier propre, ordonné, sécurisé, sans divagation

9. GESTION DES DECHETS DE CHANTIER

Conformément au marché, l'entreprise assurera la gestion des déchets de chantier :

- Déchets produits par l'entreprise à gérer au quotidien par le chef de chantier : benne spécifique
- Démolition de maçonnerie, béton divers: évacuation en ISDI
- Rabotage de chaussée : évacuation en ISDI ou ré employé
- Démolition des trottoirs en béton : évacuation en ISDI

10. ORGANISATION DU DEBUT DU CHANTIER

- Déclaration des sous-traitants à préparer
- Le constat d'huissier : à fournir à la maîtrise d'œuvre
- L'entreprise informe les riverains par flyer des travaux.

11. EXPLOITATION SOUS CHANTIER

- Arrêtés de circulation :
 - Ok avec mairie et CD16
 - OK avec DIRA (fourniture DESC)
- Déviation PI
 - En place (identique à celle établie lors des travaux de réseaux)
- déviation locale VL – commerces
 - en place
 - à ajuster selon l'évolution des équipes
- Déviation locale – transport scolaires et ligne régulière
 - Vu avec Citram Tansdel Angouleme : Mme Fort : 05 45 25 99 83
 - Vu avec Thorin pour la ligne collège

➔ lors de la pose du pluvial, les bus arrivent par la RD 15 et font demi tour sur la place de la salle des fêtes

12. ENCADREMENT DU CHANTIER

Lot 1

- Conducteur : M.Gomez
- Chef de chantier : M. Rousseau

Lot 2

- A définir

13. POINTS VUS CE JOUR LOT 1

- Panneau de chantier
 - BAT à priori OK
 - Pose prévue au droit de la mairie
- Phasage
 - Phase 0 : pose du pluvial 01 04 2022 au 20 04 2022
 - Phase 1 : entrée Ouest à rue Maréchalerie route de Tourriers
 - Phase 2 : rue Maréchalerie à rampe du Midi
 - Phase 3 : entrée Est
- Travaux réseau pluvial
 - Le chantier est situé au-dessus du commerce
 - Fin de la pose prévue début semaine prochaine

- Ouvrage aérien à protéger
 - En face du n°39, une chambre orange (destinée à être sous trottoir) doit être protégée pendant le chantier avant création du trottoir : FAIT
- Semaine prochaine : les équipes devraient basculer sur la phase 1, entrée Est.
 - Ce jour, a été repéré les haies à arracher en raison de leur état.
 - Les premiers riverains concernés seront l'occasion de statuer sur le type de bordure à poser devant les entrées :
 - Le traditionnel passage bateau en caniveau
 - Ou la bordure franchissable protégeant des eaux de ruissellement qui se généralise dans de nombreux villages pour sa fonction
- Fiche technique
 - Abri bus
 - M. Liot ne souhaite pas un abri bu en bois
 - Il y a eu une incompréhension sur le modèle souhaité et décrit au CCTP
 - La mairie souhaite un abri maçonné (ex Aussac) avec une couverture tuile
 - A voir ce point jeudi prochain.
 - Autres fiches : urgent de donner les FT pour commande précoce
- Rappel : Intervention d'un artisan au n°64
 - L'entreprise SDTP doit contacter Eurovia pour caler leur intervention

14. POINTS VUS CE JOUR LOT 2

Aucun

15. REUNION DE CHANTIER

Réunion de chantier le jeudi à 14h15

Prochaine réunion : jeudi 21 04 2022